



**Société Parisienne d'Apports en Capital – SPAC**

Société Anonyme à Conseil d'administration au capital de 2.073.448,26 euros  
Siège social : 965, avenue Roumanille, CoworkOffice, Bâtiment A, Bureau 201 – 06410 Biot  
542 030 200 RCS Antibes

---

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE EN DATE DU 8 AVRIL 2022**

**Exposé sommaire de la Société depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021**

**1. Situation et activité de la Société au cours de l'exercice écoulé (articles L.225-100 et L.233-26 du Code de Commerce)**

L'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 27 juillet 2021 a décidé de renommer la société Foncière Paris Nord en « Société Parisienne d'Apports en Capital – SPAC » (la « Société »).

Comme indiqué dans notre précédent exposé relatif à l'assemblée générale mixte du 27 juillet, 2021, à fin 2020, la SPAC (anciennement Foncière Paris Nord) ne détenait plus aucun actif mobilier et/ou immobilier. La Société recherchait, activement, et entendait saisir, toute opportunité afin de développer son activité d'investissement de gestion immobilière et visait notamment à devenir un véhicule d'investissement de type « SPAC ».

Le 13 décembre, 2021, le conseil d'administration a pris acte de la décision d'Alain Duménil, d'être déchargé, pour des raisons personnelles, de ses fonctions de Président Directeur Général de la Société, et a décidé de nommer M. Jean-François OTT afin d'assurer ces fonctions.

Jean-François OTT dirige aujourd'hui deux véhicules d'investissements : Ott Properties et Ott Ventures. Jean-François est également le fondateur d'ORCO Property Group, un des pionniers et acteurs principaux de l'immobilier en Europe centrale et Allemagne. Il est à l'origine de plus de 4 milliards d'euros d'investissement dans la région et a lancé la chaîne d'hôtels MaMaison Hotels & Residences, ainsi que la rénovation des hôtels de Hvar en Croatie avec Suncani Hvar.

Le 29 décembre 2021, la Société a annoncé avoir reçu les demandes de près d'une trentaine d'actionnaires pour la distribution de Bons de Souscription d'Actions (BSA) gratuits de la Société. Ces actionnaires représentent 10 746 477 titres de la SPAC, soit un total de 73 322 529 BSA à distribuer.

Pour rappel, ces BSA ont une maturité au 4 décembre 2023 et chaque BSA permet d'acquérir 2 actions de la Société pour 0,05 €, soit un prix de revient de 0,025 par action nouvelle. Cette distribution, approuvée par le Conseil d'Administration de la Société et réservée aux actionnaires détenant plus de 100 000 actions (Communiqué du 27 octobre 2021), avait pour objectif de récompenser la patience et la fidélité des actionnaires historiques de la Société.



Fort de cette base consolidée, la Société avait décidé de poursuivre son développement et accélérer son recentrage stratégique sur les acquisitions immobilières.

Suite à cette distribution, la Société détenait dans ses livres un solde de 97 443 133 BSA qu'elle conservait pour accompagner son développement.

Le 21 février 2022, la Société a annoncé qu'elle décidait d'initier un nouveau cycle de développement, de transformer radicalement son modèle économique afin de bénéficier des opportunités de croissance qu'offrent les concepts novateurs d'hôtellerie en ligne, et d'opérer un retournement stratégique de ses activités en développant des services hôteliers en ligne à forte valeur ajoutée.

Le 4 mars 2022, la Société a convoqué une assemblée générale ordinaire et extraordinaire en vue de :

- Ratifier le transfert du siège social de la Société à Sophia Antipolis / Biot et modifier corrélativement l'article 4 des statuts.
- Ratifier la cooptation de Monsieur Bradley Taylor en qualité de nouvel administrateur.
- Modifier la dénomination sociale de la Société en « MyHotelMatch » et modifier corrélativement l'article 2 des statuts.
- Modifier l'objet social de la Société et modifier corrélativement les articles 3 et 17 des statuts.
- Nommer Monsieur Stefan Radstrom en qualité d'administrateur.
- Nommer Monsieur Yves Abitbol en qualité d'administrateur.
- Nommer Madame Charlotte Gauthier en qualité d'administrateur.

Le 4 mars 2022, la SPAC a également signé une lettre d'intention avec Ott Ventures pour l'acquisition, le développement, et la commercialisation de MyHotelMatch, une plateforme de réservation hôtelière basée sur l'Intelligence Artificielle (IA) et le « matching » en utilisant les principes de fonctionnement des sites de rencontre en ligne pour connecter les clients voyageurs et les hôtels. Cette acquisition inclut tous les droits de propriété intellectuelle liés à l'activité de MyHotelMatch (nom de domaine, algorithme, ...).

Cette opération sera exclusivement financée en BSA. Chaque BSA confèrera à son titulaire le droit d'acquérir deux actions de la Société au prix d'exercice de 0,05 €. Comme expliqué ci-dessus, la Société détient actuellement 97 443 133 de BSA, dont 64 000 000 serviront de paiement à Ott Ventures pour la transaction MyHotelMatch, et les 33 443 133 restants seront disponibles dans les comptes de la Société. Ces BSA seront le seul mode de paiement pour MyHotelMatch et permettront à tous les actionnaires de la SPAC de bénéficier du fort potentiel de MyHotelMatch.

La SPAC est également actuellement en discussions avec d'autres acteurs du secteur hôtelier pour d'autres acquisitions renforçant ses technologies digitales et de matching.



## **2. Résultats financiers**

La Société fait exclusivement référence aux comptes semestriels arrêtés au 30 juin 2021 tels qu'ils figurent dans le communiqué de presse du 30 septembre 2021 publié sur le site web de la Société (<http://spacparis.biz/annual-and-half-year-reports/>).

Il n'y avait pas de chiffre d'affaires sur le premier semestre 2021. Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021 sont en cours d'élaboration et seront présentés durant l'assemblée générale annuelle qui se tiendra au plus tard le 30 juin 2022.

## **3. Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice pour la Société**

L'impact de l'épidémie COVID-19 à court terme est faible. Toutefois, la Direction suit avec attention l'évolution de la situation en particulier son impact sur l'hôtellerie qui conduira à des changements profonds dans ce secteur d'activité.

## **4. Situation et valeur du patrimoine – évolution prévisible de la situation de la Société et perspectives d'avenir de la Société**

Au 31 décembre 2021, la Société ne détient plus aucun actif mobilier et/ou immobilier. Pour donner suite au repositionnement de la Société, la stratégie déployée vise à finaliser la transaction avec Ott Ventures pour l'acquisition de MyHotelMatch et à nouer d'autres partenariats ciblés dans le domaine.